



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 06 avril 2018,

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	26	4	1	2

Pour	Contre	Abstention
30	0	0

Membres présents :

BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DOLLEY Alain, DUPUY Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir :

CHABANAT Christine donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, DEVAUX Nathalie donne pouvoir à CHAUVERGUE Laurence, SIMON Isabel donne pouvoir à PERDUCAT Daniel, TERRIER Gilles donne pouvoir à BODIN Pascal

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

BIDAUD Jean-Michel

Absents :

CAMBOU Stéphane, ROGER Edouard,

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

DELIBERATIONS

Délibération n° 39- 2018 : Adhésion à l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Communautaire une rencontre qu'il a eue avec le Président et le Directeur de l'ADIL en février 2018.

Sur le territoire de la Communauté de Communes, l'ADIL c'est :

- 142 consultations en 2017
 - Augne : 11
 - Beaumont du Lac : 8
 - Bujaleuf : 10
 - Cheissoux : 13
 - Doms : 2
 - Eymoutiers : 36
 - Nedde : 20
 - Peyrat le Château : 9
 - Rempnat : 10
 - Saint Anne Saint Priest : 4

- Saint Amand : 7
- Saint Julien : 12

- 2 permanences :
 - A Eymoutiers : le 1^{er} mardi de chaque mois avec ou sans RDV
 - A Bujaleuf : sur RDV

Actuellement 10 communes sur 12 adhèrent à l'ADIL (0,1331 € par habitant).

Le Président propose que la Communauté de Communes se substitue aux communes pour l'adhésion et, au vu du rapport de la CLECT que la Communauté de Communes prenne à sa charge le coût de l'adhésion estimé à 765 € (0,135€ par habitant).

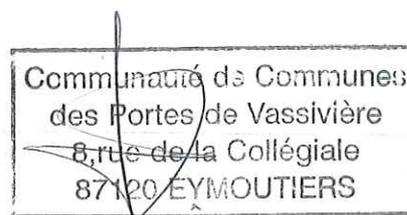
Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- **D'ADHERER à l'ADIL**
- **D'INSCRIRE les crédits correspondant au budget principal 2018**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 20 avril 2018

Le Président,
Jean Pierre FAYE



Acte rendu exécutoire le :
Publié le :

04 MAI 2018

